



**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**  
Luxembourg

Luxembourg, le 17 mars 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures concernant les radars fixes.

D'après les chiffres présentés par la police et diffusés sur rtl.lu, les radars fixes auraient enregistré jusqu'à aujourd'hui 14 heures au total 2.300 dépassements de vitesse. Toujours selon la même source, la majorité des chauffeurs concernés se verraient adresser des avertissements taxés avec des amendes qui varient entre 49 à 145 euros.

C'est ainsi que nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre peut-il nous chiffrer les recettes totales brutes engendrées par ces avertissements taxés ?
- Combien de véhicules sont concernés par cette première vague d'avertissements taxés ? Monsieur le Ministre peut-il fournir des chiffres détaillés concernant la nationalité des véhicules flashés ?
- Monsieur le Ministre est-il d'avis qu'il faille « recalibrer » les radars en place respectivement revoir le taux de tolérance applicable en la matière ?
- Quel est le coût de fonctionnement du nouveau système de contrôle et de sanction automatisé (CSA) ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Diane ADEHM

Députée

Gilles ROTH

Député